

Au titre de la pérennisation du monde associatif, la Région souhaite mettre les compétences des salariés des entreprises à disposition des associations, en promouvant et développant le mécénat de compétences.

## Direction des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative de la Région Hauts-de-France & L'Engagement Simone

### Appel à manifestation d'intérêt

Développement du mécénat de compétences en région Hauts-de-France



La Région lance un appel à manifestation d'intérêt pour développer le mécénat de compétences en Hauts-de-France. Objectif : mettre les compétences des salariés des entreprises à disposition des associations.

Au titre de la pérennisation du monde associatif, la Région souhaite mettre les compétences des salariés des entreprises à disposition des associations, en promouvant et développant le mécénat de compétences.

#### **Le mécénat de compétences en bref**

Le mécénat de compétences consiste pour les entreprises à mettre à disposition un ou plusieurs salariés sur son/leur temps de travail au profit d'un ou plusieurs projet(s) d'intérêt général. D'une façon générale, le soutien au mécénat de compétence vise à :

- favoriser de nouvelles formes d'engagement associatif et le lien entre les entreprises et le monde associatif
- soutenir les associations dans la réalisation de leurs objectifs et la pérennisation de leur activité

## Objectifs de l'appel à manifestation d'intérêt

Cet appel à manifestation d'intérêt vise à identifier :

- les associations répondant aux critères définis, souhaitant bénéficier de missions de mécénat de compétences en réponse à leurs besoins (Les associations bénéficiaires devront intervenir dans une des priorités régionales suivantes : insertion sociale et professionnelle, jeunesse, ruralité (animation des territoires, lutte contre l'isolement), lutte contre l'illettrisme. Les associations à but religieux et politique sont exclues du dispositif)
- des entreprises de toutes tailles prêtes à mettre à disposition un ou plusieurs salariés, de façon ponctuelle ou régulière, auprès d'associations du territoire régional et au profit d'un projet d'intérêt général.

Lancé à titre expérimental, l'appel à manifestation d'intérêt doit permettre, en définissant et accompagnant la réalisation de six à huit missions, sur une période d'environ un an, de tester la pertinence d'une intermédiation entre associations et entreprises.

Toutes les informations sur le site de la Région Hauts-de-France :

<https://www.hautsdefrance.fr/mecenat-de-competences/> [1]

Dates: Mercredi 31 octobre 2018 - 00:15

Thématiques: [Participation citoyenne](#) [2]

Publié le 31 octobre 2018

**URL de la source (modifié le 31/10/2018 - 00:32):** <https://www.irev.fr/actualites-0/la-region-hauts-de-france-souhaite-developper-le-mecenat-de-competences>

### Liens

[1] <https://www.hautsdefrance.fr/mecenat-de-competences/>

[2] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3675>